



62

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 26 février 2020

A 18H30

Ordre du jour :

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**
- **DELIBERATIONS**
  - Approbation du compte de gestion 2019
  - Approbation du compte administratif 2019
  - Affectation des résultats
  - Décisions en matière de taux des contributions directes
  - Approbation du budget primitif 2020
  - Subventions aux associations
  - Demande de subvention à la Région pour la construction d'un bâtiment regroupant professions libérales et commerçants
  - Mise à jour adressage postale
  - Admission non-valeur
  - Créations postes : rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe
  - Participation à l'entretien des espaces verts copropriété Maison des professions libérales
  - Rétrocession terrain communal à Mr LAMBERTON
- **QUESTIONS DIVERSES**

**Le 26 février 2020** Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SAINT ROMANS sous la Présidence de M. CREACH Yvan, Maire.

Présents : BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, ROLLAND Eric, CHOURREAU Gisèle, MICLO Damien, MEUGNIER Angélique, LAMBERTON Michel, MURE-RAVAUD Jérôme, ARNAUD Marie-Françoise, BLAMBERT Micheline, VIALLE Patrick, FEUGIER Karine, FIORDALISI Christine

Absent(e)s : BARTHELEMY Marcel, MATRAS Françoise, BASILLE Loïc, JEYMOND Astrid, MEUNIER Christian

Secrétaire de séance : MEUGNIER Angélique

Pouvoirs :

Date de convocation : 18/02/2020

**COMPTE-RENDU**

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 26 février 2020 sous la présidence de M. Yvan CREACH, Le Maire.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Convention de partenariat, restauration morphologique du Merdarei**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) concernant la restauration morphologique du Merdarei.

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

**Approbation du compte de gestion 2019**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte de gestion 2019.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

#### Présentation et vote du compte-administratif 2019

##### Budget Commune de Saint-Romans

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET Commune de SAINT ROMANS 2019

Sous la présidence de Monsieur Maurice CHETAIL adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le *compte administratif* communal 2019 qui s'établit ainsi :

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Dépenses.....	1 063 418.97 €	Dépenses.....	711 801.19 €
Recettes.....	1 861 562.96 €	Recettes.....	513 887.52 €
Résultat de clôture 2019.....	798 143.99 €	Résultat de clôture 2019.....	- 197 913.67 €
Résultat de clôture 2018.....	527 938.79 €	Résultat de clôture 2018.....	- 27 752.50 €
Résultat de clôture cumulé .....	1 326 082.78 €	Résultat de clôture cumulé.....	- 225 666.17 €
		Restes à réaliser.....	0.00 €
		Besoin de financement.....	225 666.17 €

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

#### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

L'affectation des résultats cumulés a été validée et reportée au budget primitif 2020.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

#### Approbation du Budget Primitif 2020 - Commune de Saint-Romans

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 560 000.00 €	2 560 000.00 €
Section d'investissement	1 730 000.00 €	1 730 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 290 000.00 €</b>	<b>4 290 000.00 €</b>

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

#### EXERCICE 2020 – DECISION EN MATIERE DE SUBVENTIONS COMMUNALES

Nom de l'Organisme bénéficiaire	2019	2020
ACCA	147	147
adapei	40	40
ADMR (Sortie)	360	360
AEP Canton	295	895
AFM Téléthon	80	80
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 288	1 288
Amicale des Sapeurs Pompiers (80 ans subv. exc)	0	
ARIA 38	80	80
ASFSEP sclérose en plaque	80	80
Association Enfance Adulte Handicap ASEAI	75	75

Atelier des Arts	387	387
Atout Cras	0	0
Club notre rocher	232	232
comice agricole sud grésivaudan	0	
Créa'Folies	100	100
Croix Rouge Française	150	150
Cyclo Club CCSR	700	700
Donneurs de sang	225	225
FAIR'AILLEURS	150	150
FDEN	70	70
FNACA	100	100
FNATH	80	80
Gais Lurons	11 000	11 000
Gais Lurons (subvention complémentaire)		3 000
Gym la Coule Douce	100	100
Impulsion danse section de Saint Romans	100	100
IMT Grenoble	75	75
JASM la Jeanne d'Arc	200	200
La Boule Lyonnaise	225	225
La Prévention Routière	80	80
LETP BELLEVUE	455	455
Ligue contre le cancer comité de l'isère	80	80
locoMotive	80	80
Maison Familiale Rurale de Chatte	200	200
Maison Familiale Rurale de Coublevie	0	0
MFR Chaumont	40	40
MFR LE CHALET St André le Gaz	40	40
Pétanque Saint Romanaise	432	432
Provision	3 000	2 832
Radio ROYANS	80	80
RESTOS DU CŒUR	75	75
Secours catholique	100	100
secours populaire français	80	80
Sou des écoles	1 341	1 341
- aviron	300	300
-sortie classe de mer	0	
Souvenir français	150	150
TELEALARME	96	96
Tennis club du Marandan	612	0
US RO-CLAIX	1 600	1 600
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>25 180</b>	<b>28 000</b>

> Voté à l'unanimité des membres présents

## **Demande de subvention à la Région pour la construction d'un bâtiment regroupant professions libérales et commerçants**

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un bâtiment au carrefour des Quatre Routes destiné à regrouper des professions libérales et des commerçants.

Les premières estimations évaluent le projet à 600 000 € HT.

Il explique à ses conseillers qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du Plan en faveur de la ruralité « Bonus Ruralité 2<sup>ème</sup> génération ». Le taux de subvention peut être de l'ordre de 50 % sur des dépenses subventionnables d'un montant maximum de 150 000 €, soit 75 000 €.

Il propose de solliciter une subvention la plus large possible auprès de la Région.

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

## **Mise à jour adressage postale**

Le Maire explique aux conseillers qu'il y a lieu de mettre à jour la délibération du 23/02/2012 portant dénomination des rues de la commune de Saint Romans, afin d'intégrer dans l'adressage postal les constructions nouvelles depuis la mise en place de la signalétique viaire.

Ainsi, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise à jour des noms de rues de Saint-Romans dans lesquelles des constructions ont fait l'objet d'une numérotation nouvelle depuis la délibération du 23/02/2012.

◆ Allée les Prés du Château n° 37 / 41 / 63 / 89 / 95 ;

◆ Allée le Moleron n° 17 / 22 / 23 / 46 / 51 / 59 / 79 / 104 / 107 / 124 / 135 / 152 / 165 / 194 ;

La mise à jour de cet adressage sera envoyée aux partenaires (SDIS, La Poste) et à l'intercommunalité pour les services internes (service eau et assainissement, service gestion et valorisation des déchets)

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

## **Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2004**

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 06/01/2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur d'un titre de recette émis en 2004 dont le créancier est inconnu de la Trésorerie, malgré des recherches dans nos archives,
- DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 9 510.28 euros.
- DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

## **Création de poste : Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe**

Mr Le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir pour le bon fonctionnement des services la création d'un poste :

Poste	Informations	Date de création du poste
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	A temps non complet (16H/semaine)	16/03/2020

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

## **Participation à l'entretien des espaces verts**

### **Copropriété « Maison des Professions Libérales »**

**Années 2018 – 2019 – 2020**

Il propose à l'Assemblée de fixer le montant de la participation à **550 €** pour les années 2018, 2019 et 2020.

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

## **Rétrocession terrain communal à Mr LAMBERTON**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 7 mai 1995 et l'arrêté d'enquête publique du 25 mai 1995 concernant l'aliénation du chemin de Chabaroc.

Il informe qu'il y a lieu de valider la désaffectation et le déclassement d'une partie du chemin, que la parcelle concernée est cédée à l'euro symbolique, et que tous les frais liés à la cession seront pris en charge par la Commune de Saint Romans.

**> Voté à l'unanimité des membres présents**

- **QUESTIONS DIVERSES**

La fleuriste souhaite utiliser une des salles communales les mercredis pour des ateliers floraux. Le Conseil Municipal propose un loyer de 20€ par séance jusqu'à fin juin.

Info : les travaux au cimetière ont commencé.

**Fin de séance** : 19 heures 30

Le Maire,  
Yvan CREACH



